



Syndicat mixte
de la Vallée
de l'Orge Aval

QUE FAIRE SI J'AI DE LA RENOUEE DU JAPON SUR UN TERRAIN ?

FICHE PROFESSIONNEL



Pourquoi la renouée du Japon pose-t-elle problème ?

→ Parce qu'elle risque d'envahir tout le terrain, puis des terrains limitrophes :

- Sa croissance est très précoce et très rapide : elle concurrence la végétation en place et ses rhizomes sécrètent des substances toxiques pour les autres plantes
- Le massif de renouée du Japon peut constituer un mur végétal de plus de 2m de hauteur par ailleurs peu esthétique en hiver

→ Parce que sa puissance de dissémination est inouïe :

- Son rhizome a des capacités de résistance énorme : un fragment gros comme une bille peut reconstituer un massif même après 10 ans de latence
- Elle se bouture très facilement à partir de petits fragments de tige

! Aucune technique d'éradication définitive de la renouée du Japon n'existe !

Les produits chimiques phytosanitaires se sont révélés insuffisants pour la détruire.

Pour limiter la pollution des cours d'eaux, le Syndicat de l'Orge déconseille vivement l'usage de produits pesticides contre la renouée du Japon.



ADOPTEZ UN VÉRITABLE PLAN DE GESTION DE LA RENOUÉE DU JAPON

1. **Informez** vos clients, vos prestataires, les usagers de vos sites, du caractère invasif de la plante
2. **Repérez** les massifs constitués sur un plan
3. **Adaptez vos pratiques** pour ne plus disséminer la plante à partir des massifs en place
4. **Affaiblir ou contenir les massifs existants**
5. **Préservez les zones épargnées par l'invasion**
6. **Détruisez les nouveaux massifs** en respectant les précautions d'élimination

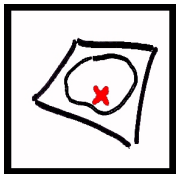
Comment ? Suivez les conseils au dos de cette fiche



1 -INFORMER

Sensibiliser sur le caractère invasif de la plante et sur les mauvais gestes à proscrire

Des supports à disposition sur www.sivoa.fr. Faire une exposition, mettre des panneaux sur les sites ouverts au public, intégrer des préconisations dans un cahier des charges, etc..



2-REPERER

Identifier les massifs en place pour adapter vos pratiques et suivre les évolutions

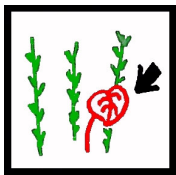
Travailler à une échelle adaptée, éventuellement hiérarchiser en fonction de la vigueur des massifs. Définir une fréquence de mise à jour de la cartographie. Intégrer les nouveaux massifs (cf point 6).



3-ADAPTER LES PRATIQUES

Ne pas disséminer la plante :

- Proscrire tout gyrobrayage sur les massifs de renouée du Japon (projection alentour) ,
- Faucher les massifs de renouée du Japon de manière spécifique. Nettoyer le matériel avant de faucher des zones non infectées (attention aux eaux de lavages),
 - Eliminer toujours les déchets de renouée du Japon (feuilles, tiges, rhizomes) en sac étanche. Eliminer en ORDURE MENAGERE (incinération),
- Pas de compostage, pas de tas,
- Ne jamais réutiliser les terres situées à proximité des massifs de Renouées d'Asie.



4-AFFAIBLIR OU CONTENIR LES MASSIFS EXISTANTS

Eviter l'extension de la plante

- Faucher régulièrement les tiges à 1 m de hauteur afin d'épuiser le rhizome. Respecter les précautions d'élimination pour éviter sa dissémination par les fragments de tige ou rhizome,
 - Toujours traiter une zone complète,
- Mettre en place une végétation concurrente. Quelques suggestions :
 - Planter autour et dans le massif fauché des plantes arbustives à développement précoce et rapide (saule, sureau, noisetier) à 4 pieds/m²,
 - Pailler avec des déchets de tonte frais de plantes sauvages à développement rapide (clématites, ortie, etc.),
 - Mettre en place des plantes rampantes à fort pouvoir couvrant.

Rq : Cette action sera menée en priorité sur les zones les plus fragiles ou faiblement envahies



5-PRESERVER LES ZONES EPARGNEES PAR L'INVASION

Conserver des conditions favorables au maintien d'une végétation locale

- Conserver les berges inondables (éviter les remblais, digues, drainages),
- Maintenir au maximum une végétation locale dense et diversifiée,
- Ne pas utiliser sur ces zones des engins ou matériels non nettoyés et venant d'être utilisés sur des secteurs à renouée du Japon.

6-DETRUIRE LES NOUVEAUX MASSIFS

Retirer les nouveaux massifs de moins de 2 m² pour éviter l'installation de la plante

- Repérer rapidement les nouveaux massifs dès mars-avril. Les cartographier,
- Planifier au moins 2 intervention par an (avril puis juin) avant vos tontes :
 - Faire une fosse large et profonde autour de la plante pour retirer un maximum de rhizome. Mettre avec soin la plante, le rhizome et les terres retirées dans un sac étanche pour une élimination en ORDURE MENAGERE en incinération,
 - Planter à la place une plante locale à croissance rapide (saule, ortie, clématite, etc.) à 4 pieds/m²,
 - Surveiller et renouveler l'opération aussi souvent que nécessaire, par déterrage de préférence ou par arrachage sur terrain meuble si vous avez mis une plante en place.

